

EINVILLE au JARD

54370



Pour consulter le site Internet :

www.einville-au-jard.com

Pour envoyer un mail :

mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 2

Convoqué le 28 mai 2014, le conseil municipal s'est réuni le 4 juin 2014 à 20h00, sous la présidence de M. Marc VILLEMAN.

Présents : MM (Mmes) Sylvie ADANT-VIOLART, Véronique ADMANT, Patricia BARBIER, Christian BRICOT, Jean-Luc DONATIN, Isabelle GENIN, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Cédric MASSON, Brigitte THIRIET, Fabrice YONGBLOUTT

Excusée : Mme Emmanuelle GUERRE, pouvoir à Christian BRICOT

Monsieur le Maire propose de respecter une minute de silence en mémoire de Monsieur Alain VERDENAL, décédé le 20 mai.

Intervention de la gendarmerie, par l'intermédiaire du Major GUILLAUME, pour nous demander de sensibiliser la population sur les problèmes de délinquance itinérante.

▪ Compte-rendu du conseil municipal du 29 avril 2014

Lecture a été faite du compte-rendu du conseil municipal du 29 avril 2014 qui a fait l'objet d'une remarque, concernant le vote de l'indemnité du maire. Il faut lire : pour 12 voix / contre 3 voix.

Cédric MASSON a été nommé secrétaire de séance.

▪ Compte-rendu «réunion CCAS » du 12 mai

Au cours de cette réunion, le conseil d'administration a élu son vice-président. Patricia BARBIER, seule candidate, a été élue à l'unanimité.

Il a été fait part des délégations confiées à monsieur le Maire, Président de droit. Une délibération de principe a été prise concernant le compte 6232 « fêtes et cérémonies ».

Le budget 2014 a été présenté pour un total de recettes et dépenses de 10 446 €.

▪ **Compte-rendu commission « Jeunesse Sport Vie associative» du 12 mai**

Les objectifs étaient de connaître les projets et attentes des associations.

Un point est soulevé concernant le nettoyage des sols du Familial. Une réflexion est à l'étude pour l'achat d'une autolaveuse.

▪ **Compte-rendu commission « PLU» du 15 mai**

Madame BAUDON a refait un tour d'horizon sur ce dossier pour informer les nouveaux membres de la commission.

La réunion des Personnes Publiques Associées (PPA) est envisagée à la rentrée de septembre.

La prochaine réunion, fixée le vendredi 20 juin, aura lieu sur le terrain pour noter les Emplacements Réservés et les Eléments Remarquables du Paysage.

▪ **Compte-rendu réunion « NAP» du 19 mai**

Au cours de cette réunion, un point a été fait sur l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires dès septembre, en tenant compte du nouveau décret d'assouplissement. Néanmoins, les maires du RPI décident de conserver l'organisation prévue antérieurement.

Suite au retour des fiches d'inscription, il s'avère que 77 familles ont répondu ; 68 se sont inscrites pour les NAP (ce qui représente 85 enfants) et 9 ne sont pas intéressées.

▪ **Compte-rendu commission « Travaux» du 22 mai**

Un point est fait sur les travaux en cours et à prévoir.

Les travaux d'assainissement se terminent, notamment à la Gloriette et au Parc. Une convention de prestation est à prévoir pour la maintenance de la STEP ; des devis sont demandés.

Il est envisagé le remplacement du tracteur.

▪ **Compte-rendu réunion « Eglise» du 2 juin**

Cette rencontre avec l'architecte, Monsieur CAMPREDON, a permis de rappeler le programme concernant la restauration de l'église.

▪ **Participation feux d'artifice Feux de la Saint Jean**

Le Comité des fêtes et le Foyer Rural sollicitent une participation de la commune pour les feux d'artifice tirés à l'occasion des Feux de la Saint Jean, le 14 juin. A l'unanimité, le conseil octroie une subvention de 550 € (idem l'an dernier).

▪ **Modification de la délibération délégations au maire**

Il convient de rajouter, à la 3^{ème} délégation, le montant « maximal HT» de 20 000 €. Le conseil, à l'unanimité, donne son accord.

▪ **Emplois occasionnels**

Comme chaque année, deux jeunes viendront épauler l'équipe technique du 30 juin au 25 juillet, et du 28 juillet au 22 août, à hauteur de 20 h par semaine.

Il convient de déposer sa candidature en mairie.

▪ **Placement**

Un placement de 300 000 € venant à échéance le 24 juillet 2014, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de le renouveler pour 6 mois.

▪ **Devis BARASSI**

Suite aux travaux d'assainissement et la réfection du chemin de Grande Remise, le matériau utilisé est friable et dégage beaucoup de poussières lors du passage des véhicules. Cela procure une gêne pour les riverains. Pour remédier à ce problème, il est conseillé de poser un revêtement bitumineux en prolongement de la rue du Parc.

Un devis de l'entreprise BARASSI a été présenté. Le coût de cette opération s'élève à 2 830.80 € TTC. A l'unanimité, le conseil autorise le maire à signer celui-ci.

▪ **Demande de l'ACCA**

La société de chasse nous interpelle sur ses difficultés d'équilibrer son budget : moins de gibier, moins de participants... Il est donc demandé une baisse d'environ 35 % du montant de la location, ce qui ramènerait le loyer à 4500 € / an. Ce loyer est actualisé chaque année.

Le conseil municipal, à la majorité (13 pour – 2 abstentions), décide de fixer à cette somme le montant du loyer pour 2014.

▪ **Eclairage « Grande Rue »**

Il s'avère que les LED ne sont pas compatibles avec les candélabres existants sur la 1^{ère} partie de la Grande Rue. Le modèle proposé en LED ne s'inscrit pas dans la continuité. Il est donc décidé, à l'unanimité, d'équiper les prochains candélabres en ampoules.

▪ **Informations diverses**

- Monsieur LAMBLIN nous fait savoir qu'une réserve parlementaire de 5 000 € nous est accordée pour la réfection du clocher.

- Les subventions Leader pour l'itinéraire découverte, la signalétique, le pédibus ont été accordées pour un montant total de 17 066.21 €.

- Christian BRICOT nous a informés de la réunion du Syndicat Intercommunal du Collège, qui a eu lieu le 17 avril.

- Il est en de même de Philippe LEONARD, qui nous a informés des réunions du Syndicat des Eaux des 24 avril et 14 mai.

- Un arrêté a été pris par le Préfet pour autoriser La Poste d'Einville à installer 3 caméras intérieures de vidéoprotection. Il est également autorisé à Madame PELTRE d'équiper la pharmacie d'une caméra intérieure de vidéoprotection.

- Afin de mutualiser les vidanges des fosses septiques des particuliers qui doivent se raccorder sur le réseau collectif, un appel d'offre va être lancé pour grouper les interventions afin de minimiser les coûts. Toute personne intéressée peut s'inscrire en mairie.

- Une remarque a été faite par Christian BRICOT et Jacques LAVOIL quant à l'absence de fleurissement sur le pont, route de Valhey. Il est porté à connaissance que des travaux sont prévus sur ce pont par le Conseil Général, et que les jardinières ne pourront être installées qu'à la fin des travaux. Malgré le coût important déjà engagé pour le fleurissement, et suite à l'échec des semis dans la serre communale, il sera commandé un supplément de fleurs chez Décor Jardin.

- Le balayage des rues sera effectué le jeudi 26 juin. Merci de permettre le passage de la balayeuse.

- La Chambre d'Agriculture organise un forum sur les emplois saisonniers en agriculture pendant la période estivale, le mardi 24 juin prochain au Familial, dès 14 heures.

- Dans le cadre de l'enquête publique « Plan de zonage assainissement de la commune », le commissaire enquêteur tiendra des permanences en mairie, salle du Jard : samedi 21 juin de 9h30 à 11h30 et vendredi 4 juillet de 9h30 à 11h30.

Prochain conseil : Jeudi 3 juillet à 20 h 00